



AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**RÈGLEMENT NUMÉRO 748-228 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À AGRANDIR LA ZONE
3-C-16 À MÊME LA ZONE 3-P-15 AFIN D'Y INCLURE LE LOT 6 597 017**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 août 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

**« RÈGLEMENT NUMÉRO 748-228 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 748 ET SES AMENDEMENTS VISANT À AGRANDIR LA ZONE 3-C-16 À
MÊME LA ZONE 3-P-15 AFIN D'Y INCLURE LE LOT 6 597 017 ».**

Le but du règlement est de modifier le plan de zonage qui constitue l'annexe A du règlement de zonage numéro 748 en agrandissant la zone 3-C-16 à même la zone 3-P-15 afin d'y inclure le lot 6 597 017.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 9 septembre 2024 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du règlement numéro 748-228 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante :
<https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>

Donné à Berthierville, ce 26 août 2024

Sylvie DuBois

Directrice générale et greffière